REPUBLIQUE DU CAMEROUN **PAIX – TRAVAIL – PATRIE**

DECRET N° 2023/238 DU 04 MAI 2023
portant nomination d'un responsable dans les services extérieurs du Ministère des Relations Extérieures.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le décret n°87/1198 du 07 septembre 1987 portant organisation des services extérieurs du Ministère des Relations Extérieures ;

VU le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

VU le décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures,

DECRETE :

Article 1er : Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé au poste ci-après, dans les services extérieurs du Ministère des Relations Extérieures :

CONSULAT GENERAL DU CAMEROUN A PARIS

Premier Vice Consul : **Monsieur AHMADOU Antoine**, Ministre Plénipotentiaire, précédemment Conseiller Technique au Ministère des Relations Extérieures, poste créé.

Article 2 : L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature, prévus par la règlementation en vigueur.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

YAOUNDE, LE 04 MAI 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA

www.prc.cm